



Informations relatives à la conformité et à la sécurité—

- , à la page 2
- **Déclaration 1255**—Conformité du laser, à la page 2
- **Statement 1051**—Laser Radiation, à la page 2
- **Statement 43**—Jewelry Removal Warning, à la page 3
- **Consigne 1 017** : zone d'accès limité, à la page 3
- **Statement 1004**—Installation Instructions, à la page 3
- **Consigne 1 030** : installation des équipements, à la page 3
- **Déclaration 378**—Avant l'installation, lisez les instructions relatives au montage mural, à la page 3
- **Déclaration 1047**—Prévention des surchauffes, à la page 4
- **Déclaration 2021**—Notification relative aux appareils de Classe A (Canada), à la page 4
- **Consigne 1 073** : aucune pièce réparable ni remplaçable par l'utilisateur, à la page 4
- **Déclaration 1076**—Espace libre autour des orifices de ventilation, à la page 4
- **Déclaration 1015**— manipulation de la batterie, à la page 5
- **Consigne 1 019** : périphérique de déconnexion principal, à la page 5
- **Déclaration 444**—Installation dans des salles de matériel de traitement de l'information, à la page 5
- **Consigne 1 024** : conducteur de mise à la terre, à la page 5
- **Statement 1046**—Installing or Replacing the Unit, à la page 6
- **Déclaration 1072**—Risque d'électrocution en raison d'interconnexions , à la page 6
- **Statement 1040**—Product Disposal, à la page 6
- **Consigne 1 006** : mise en garde relative au châssis pendant le montage en rack et les tâches de maintenance, à la page 6
- **Déclaration 1079**—Surface chaude, à la page 7
- **Consigne 1 071** : définition de la mise en garde, à la page 7
- **Déclaration 1008**—Produit laser de classe 1, à la page 7
- **Déclaration 340**—Mise en garde de classe A pour CISPR22/EN55022/CISPR32/EN55032, à la page 7
- **Consigne 1 074** : conformité aux codes de réglementation électrique régionaux et nationaux, à la page 8
- **Déclaration 48**—Mise en garde relative à l'empilement du châssis, à la page 8

Sont utilisées dans le présent document les conventions suivantes :



Remarque

Invite le *lecteur à être prudent*. Dans cette situation, vous risquez de provoquer l'endommagement de l'équipement ou la perte de données.



Attention

CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

Ce symbole de mise en garde signale un danger. Vous risquez des blessures ou des dommages corporels. Avant de travailler sur un équipement, prenez en compte les risques associés aux circuits électriques et familiarisez-vous avec les procédures usuelles visant à éviter les accidents. Utilisez le numéro indiqué après chaque consigne de sécurité pour pouvoir retrouver sa traduction parmi les consignes de sécurité relatives à cet appareil.

CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS



Attention

Les déclarations accompagnées de ce symbole constituent un supplément d'information. Elles sont présentées conformément à la réglementation et pour satisfaire aux exigences commerciales.

Déclaration 1255—Conformité du laser



Attention

Les modules optiques enfichables sont conformes à la norme IEC 60825-1 Ed. 3 et à la norme 21 CFR 1040.10 et 1040.11, avec ou sans exception relative à la conformité avec la norme IEC 60825-1 Ed. 3, comme le décrit l'avis relatif au laser no. 56, daté du 8 mai 2019.

Statement 1051—Laser Radiation



Attention

Invisible laser radiation may be emitted from disconnected fibers or connectors. Do not stare into beams or view directly with optical instruments.

Statement 43—Jewelry Removal Warning



Attention Before working on equipment that is connected to power lines, remove jewelry (including rings, necklaces, and watches). Metal objects will heat up when connected to power and ground and can cause serious burns or weld the metal object to the terminals.

Consigne 1 017 : zone d'accès limité



Attention Cet équipement a été conçu pour être installé dans des endroits dont l'accès est contrôlé. Une zone dont l'accès est contrôlé est uniquement accessible au personnel qualifié, formé ou compétent.

Statement 1004—Installation Instructions



Attention Read the installation instructions before using, installing or connecting the system to the power source.

Consigne 1 030 : installation des équipements



Attention Seul le personnel spécialisé et qualifié est habilité à effectuer l'installation, le remplacement et l'entretien de cet équipement.

Déclaration 378—Avant l'installation, lisez les instructions relatives au montage mural



Attention Lisez les instructions de montage murale avec attention avant de commencer l'installation. Ne pas utiliser le matériel correct ou ne pas suivre les procédures correctes pourrait donner résultat a une situation dangereuse pour les utilisateurs et endommager le système.

Déclaration 1047—Prévention des surchauffes

**Attention**

Afin de limiter tout risque d'incendie ou de blessure, n'utilisez pas l'unité dans une pièce dont la température ambiante dépasse la valeur maximale recommandée de :

Déclaration 2021—Notification relative aux appareils de Classe A (Canada)

**Remarque**

Cet appareil numérique de la classe A est conforme à la norme NMB-003 du Canada.

Consigne 1 073 : aucune pièce réparable ni remplaçable par l'utilisateur

**Attention**

L'appareil ne contient aucune pièce réparable. Afin d'éviter tout risque de choc électrique, ne pas ouvrir.

Déclaration 1076—Espace libre autour des orifices de ventilation

**Attention**

Afin de réduire le risque d'incendie, laissez autour des bouches d'aération un espace d'au moins :

Déclaration 1015— manipulation de la batterie

**Attention**

Pour réduire les risques d'incendie, d'explosion ou de fuite de liquide ou de gaz inflammable :

- Remplacer la batterie que par une batterie de même type ou d'un type équivalent recommandé par le fabricant.
- Ne pas démonter, écraser, percer ou utiliser un outil pointu pour enlever ou court-circuiter les contacts externes, et ne pas jeter au feu.
- Ne pas utiliser si la batterie est déformée ou gonflée.
- Ne pas stocker ni utiliser la batterie à une température supérieure à 20 A°C.
- Ne pas stocker ni utiliser la batterie si la pression atmosphérique est inférieure à 20 A.

Consigne 1 019 : périphérique de déconnexion principal

**Attention**

Comme il constitue le principal dispositif de déconnexion, l'ensemble fiche-prise doit être accessible à tout moment.

Déclaration 444—Installation dans des salles de matériel de traitement de l'information

**Avertissement**

Peut être installé dans des salles de matériel de traitement de l'information conformément à l'article 645 du National Electrical Code et à la NFPA 75

Consigne 1 024 : conducteur de mise à la terre

**Attention**

Cet équipement doit être mis à la terre. Afin de réduire le risque de choc électrique, n'endommagez jamais le conducteur de mise à la terre et n'utilisez pas l'équipement sans avoir préalablement installé un conducteur de mise à la terre adéquat. Contactez l'autorité de contrôle compétente ou un électricien si vous n'êtes pas sûr qu'une mise à la terre correcte a été effectuée.

Statement 1046—Installing or Replacing the Unit


Attention

To reduce risk of electric shock, when installing or replacing the unit, the ground connection must always be made first and disconnected last.

Déclaration 1072—Risque d'électrocution en raison d'interconnexions


Attention

Les tensions existant sur les alimentations utilisant la technologie PoE (Power over Ethernet) peuvent constituer un risque d'électrocution si les interconnexions sont effectuées en utilisant des terminaux, conducteurs ou contacts métalliques exposés non isolés. Évitez d'utiliser de telles méthodes d'interconnexion à moins que les pièces métalliques exposées ne se trouvent dans un emplacement d'accès restreint et que les utilisateurs et les responsables du service autorisés dans cet emplacement d'accès restreint ne soient conscients du danger. Une zone d'accès restreint peut être accédée uniquement à l'aide d'une clé, d'un outil et d'un verrou spécial, ou d'autres moyens de sécurité.

Statement 1040—Product Disposal


Attention

Ultimate disposal of this product should be handled according to all national laws and regulations.

Consigne 1 006 : mise en garde relative au châssis pendant le montage en rack et les tâches de maintenance


Attention

Pour prévenir les blessures corporelles lors de la fixation ou des opérations de maintenance du produit dans le rack, prenez les mesures qui s'imposent pour garantir la stabilité du système. Les consignes suivantes sont fournies dans le but d'assurer votre sécurité :

- Cette unité doit être fixée au fond du rack s'il s'agit de la seule unité du rack.
- Lorsque vous fixez cette unité dans un rack partiellement rempli, allez du bas vers le haut et veillez à placer les composants les plus lourds dans la partie inférieure du rack.
- Si des dispositifs de stabilisation sont fournis avec le rack, installez-les avant de fixer l'élément dans le rack et avant de réaliser les opérations de maintenance.

Déclaration 1079—Surface chaude



Attention Surface brûlante. Soyez prudent lorsque vous travaillez près de la surface brûlante.



Consigne 1 071 : définition de la mise en garde



Attention CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

Avant de travailler sur un équipement, soyez conscient des dangers liés aux circuits électriques et familiarisez-vous avec les procédures couramment utilisées pour éviter les accidents. Avant d'utiliser, d'installer ou de brancher le système sur la source d'alimentation, consultez les instructions d'installation. Utilisez le numéro indiqué après chaque consigne de sécurité pour retrouver sa traduction pour ce périphérique.

CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS.



Déclaration 1008—Produit laser de classe 1



Attention Produit laser de classe 1.

Déclaration 340—Mise en garde de classe A pour CISPR22/EN55022/CISPR32/EN55032



Attention Il s'agit d'un produit de Classe A. Dans un environnement domestique, ce produit peut entraîner des perturbations radioélectriques, auquel cas l'utilisateur devra éventuellement prendre des mesures adéquates.

Consigne 1 074 : conformité aux codes de réglementation électrique régionaux et nationaux

**Attention**

Afin de réduire le risque de choc électrique ou d'incendie, l'installation de l'équipement doit être conforme aux réglementations électriques locales et nationales en vigueur.

Déclaration 48—Mise en garde relative à l'empilement du châssis

**Attention**

Ne placez pas ce châssis sur un autre appareil. En cas de chute, le châssis peut provoquer de graves blessures et des dégâts matériels.
